

# sociétés signataires de la Charte entreprises et quartiers

L'association FACE a organisé une cérémonie de signature de la Charte entreprises et quartiers dans laquelle les dirigeants s'engagent pour l'emploi dans les quartiers prioritaires

Var-Matin (Grand Toulon) 21 Nov 2016 · 46 similaires · C.H



Dans la salle, les chefs d'entreprises signataires, des élus et représentants institutionnels, réunis autour de la question de l'emploi dans les quartiers.

Les entreprises engagées pour favoriser l'emploi dans les quartiers désignés prioritaires par la politique de la ville : c'était le rêve du ministre François Lamy en 2013. Il a été signataire de la première Charte entreprises et quartiers. Les préfets s'en sont ensuite saisis. En avril 2014, Laurent Cayrel a ainsi sollicité l'association FACE1 Var pour une déclinaison varoise du dispositif. Un premier groupe de 21 entreprises a souscrit

avec l'Etat en 2014. Puis 13 en 2015. Jeudi soir, une troisième vague de signatures a symbolisé l'engagement de 29 nouvelles entreprises en faveur des actifs et des plus jeunes, habitant dans des quartiers dits prioritaires. La cérémonie s'est déroulée au Théâtre Liberté de Toulon, également parapheur du document. Le préfet Jean-Luc Videlaïne a signé pour l'Etat.



Au côté du préfet, présence symbolique de quelques jeunes des quartiers prioritaires en service civique.

## A quoi sert la charte ?

En la signant, les entreprises s'engagent à favoriser l'accès à l'emploi des habitants des quartiers et assument ainsi leur responsabilité sociale. A compétence égale, le recruteur s'engage à favoriser un jeune issu des quartiers prioritaires de la politique de la ville. « Nous ne fabriquons pas de privilège. C'est le contraire. Nous produisons de l'équité. C'est dû à l'engagement personnel, social, humaniste des signataires. Nous produisons aussi de la rationalité économique. Dans les quartiers comme ailleurs, il y a des talents. Il serait bien bête que vos entreprises se privent de la ressource que constituent de tels talents. Nous produisons aussi - et il n'est pas indigne de le mentionner, je crois - de la



Ci-dessus, le préfet Jean-Luc Videlaïne paraphe la charte chapeau. En face, le président de l'UPV (également signataire) Gérard Cerruti. Ci-dessous, les entrepreneurs et DRH ont exposé leur engagement.

paix sociale. C'est quelque chose d'engagement nécessaire » conclura le préfet du Var.

## Quelles obligations, quelle efficacité ?

L'entreprise s'engage à accueillir des élèves de 3e issus de ces quartiers, à se

déplacer dans les établissements scolaires situés en zone d'éducation prioritaire, à recevoir des classes afin de présenter les métiers de leur activité. L'association FACE Var joue le rôle d'accompagnateur en préparant les interventions. D'autres obligations telles que la participation à des Job Academy et événements divers, la transmission d'offres d'emplois à Pôle Emploi et aux Missions locales, sont inscrites dans la charte, ainsi qu'une multitude d'actions à travers lesquelles l'entreprise s'oblige à agir. Selon le président de FACE Var, Jean Cabasson, plus de 1000 personnes ont pu trouver ou retrouver un emploi grâce à cette action. « Je serai heureux lorsque FACE Var n'aura plus de raison d'exister » a précisé le président varois.

## Qui a signé ?

Parmi les 63 signataires, on trouve à la fois de grands groupes nationaux très connus, mais aussi des PME locales. Six chefs d'entreprises ou DRH ont témoigné sur la scène du théâtre jeudi. 1- Fondation agir contre l'exclusion

Write a comment...

Affichage... Partager Commentaires... Signer Plus

Pour Contre

## Histoires associées

### Événement

Var-Matin (Fréjus / Saint-Raphaël) 21 Nov 2016

### sociétés signataires de la Charte entreprises et quartiers

Var-Matin (Hyères / La Lavandou / Gapeau) 21 Nov 2016

### sociétés signataires de la Charte entreprises et quartiers

Var-Matin (La Seyne / Sanary) 21 Nov 2016





*Des entreprises s'engagent pour les quartiers*



Jeudi 17 Novembre 2016  
Théâtre Liberté - Toulon